

Velowatt

Vélo à Assistance Electrique (VAE)
Conforme aux exigences de sécurité et à la norme NF
EN 15194

GUIDE DE L'UTILISATEUR

MANUEL D'ENTRETIEN

ET NOTICE DE GARANTIE

Modèle : BELLEVILLE

Réf. Fabricant : HF-7001301A



-- 1

Velowatt



Merci d'avoir choisi ce vélo à assistance électrique.

Nos vélos ont été conçus pour une utilisation en ville et sur route.

Une utilisation extrême de type VTT endommagerait la bicyclette et certains éléments prématurément, pouvant entraîner une perte de contrôle et des blessures.

Comme tout composant mécanique, un VAE subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure et à la fatigue.

Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.

Pour ces raisons, nous vous recommandons, notamment dans le cas d'une utilisation intensive, d'inspecter régulièrement le cadre, la fourche et les jantes.

Nous vous conseillons de lire ce guide qui vous fournira toutes les informations nécessaires aux réglages avant la première utilisation, à l'entretien et à la bonne utilisation de votre **VAE**, afin qu'il vous donne toute satisfaction dans les conditions maximales de sécurité et de confort.

- - 2





Pour votre sécurité nous vous conseillons de porter un casque bien ajusté et attaché, d'utiliser des équipements adaptés au transport d'enfants et de respecter scrupuleusement les règles du code de la route.

De plus ce Vélo à Assistance Electrique (VAE) n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le VAE.

Les batteries usagées doivent être mises au rebut de façon sécurisée. Les déposer dans des bacs de collecte prévus (ou selon les pays renseignez-vous auprès de votre autorité de tutelle) afin de protéger votre environnement.





TABLE DES MATIERES

1	Batterie : l'extraire, la charger , l'introduire , usage et entretien	5
2	Réglez la position de conduite	12
3	Gonflez les pneumatiques	15
4	Charge autorisée	16
5	Mettre en route	16
6	Entretiens et Réglages	19
7	Couples de serrage	27
8	Accessoires	28
9	Porte-bagages	28
10	Informations de sécurité	30
11	Recommandations pour une conduite sûre.....	31
12	Garantie et enregistrement	31
13	Pour un entretien ou en cas de panne , que faire ?	36



1 Batterie : l'extraire, la charger, l'introduire, usage et entretien

La batterie située sous le porte-bagages doit être chargée avant la première utilisation (pour la charge, son retrait du VAE n'est pas obligatoire). Néanmoins, pour retirer la batterie du vélo, suivez les étapes ci-dessous

1.1 Pour EXTRAIRE la batterie : libérez la sécurité avec la clé fournie, en tournant de droite à gauche



batterie déverrouillée pour un retrait (clé à gauche toute)

- - 5

- 1.2 *Avec votre main libre faites la glisser par un mouvement longitudinal vers l'arrière en plaçant vos doigts dans les encoches dessinées en face inférieure de celle-ci.*



- 1.3 Pour **CHARGER** la batterie : branchez d'abord la batterie sur le chargeur, et seulement après : branchez le chargeur sur le secteur



soulevez la languette puis branchez le câble

Le temps d'une charge complète est d'environ 6 heures (si votre batterie était vide) et proportionnellement moins pour des charges partielles, cependant cette charge est parfois complétée d'une tache de

- - 7

Velowatt

maintenance: l'équilibrage des cellules lithium,
en ce cas un temps additionnel de 1 à 2 heures
est à prévoir



charge hors du vélo

Velowatt

- 1.4 .Pour ré **INTRODUIRE** la batterie :
introduisez sa tête par l'arrière du porte-
bagages et glissez la vers l'avant, en
arrivant en bout de course appuyez un peu
plus fort pour bien enserrer les deux ergots
de contact et permettre le verrouillage



mouvement longitudinal vers l'avant

- - 9

Velowatt

- 1.5 *n'omettez pas de VEROUILLER votre batterie pour la protéger contre le vol durant les arrêts du vae*

- 1.6 *Conseils d' **USAGE** : Votre batterie au lithium de 36v 8,8 Ah à 10,4 Ah (selon pays) de chimie Samsung peut **indifféremment être chargée sur ou hors du V.A.E***

- 1.7 *Les batteries au lithium ne souffrent pas de l'effet mémoire. Vous pouvez donc recharger indifféremment un petit peu après chaque sortie ou totalement après l'avoir vidée, mais pour éviter toute panne de carburant électrique, préférez re charger après chaque usage*

- 1.8 *La charge de votre batterie est terminée lorsque la diode droite au sommet de votre chargeur passe de rouge à vert. Mais vous pouvez sans danger laisser le chargeur en place plusieurs heures (ou un long week-end) avant de le retirer du secteur, cependant*

Velowatt

pour la longévité du chargeur il est préférable de le retirer après chaque usage.

- 1.9 *Obligation d' **ENTRETIEN** : Votre batterie est comme un muscle qu'il faut alimenter régulièrement en sucres, mais ici nous parlons d'électricité, il faut la recharger sans **jamais excéder 1 mois** entre chaque recharge, à défaut sa chimie vieillira anormalement vite et causera une brusque chute de votre autonomie . Votre **DROIT à la GARANTIE** peut-être annulé si le service technique diagnostique cette omission dans ce seul entretien qui vous incombe.*

***Attention** : Veillez en conséquence à stocker votre batterie bien chargée en cas de non utilisation prolongée.*

- 1.10 *Par température hivernale votre autonomie habituelle pourra se trouver réduite de 10 à 20% par rapport à l'été.*
- 1.11 *La durée de vie de votre batterie au lithium est d'environ 600 cycles (charge/décharge) en cellules Samsung , soit environ 2 à 4 ans*

- - 11

Velowatt

suivant son utilisation. Durant cette période, votre autonomie chutera doucement mais régulièrement en raison de ses vieillissements chimiques et seuls des charges régulières maintiendront sa santé.

2 Réglez la position de conduite

2.1 Régler la hauteur de la potence et l'inclinaison du guidon

Ajustez à la hauteur désirée de façon à avoir une position droite et confortable. Serrez la vis de potence dans la partie supérieure avec une clef à 6 pans de 6 mm en vérifiant que le guidon soit perpendiculaire à la roue avant. Pour l'inclinaison vous devez à l'aide de la clef à 6 pans desserrer le mécanisme arrière qui permettra la modification de l'inclinaison du guidon (plus de détail rubrique Entretien de l'onglet télécharger à

<http://www.cyclo watt.com/home/5-velowatt-belle ville.html>)

- - 12



2.2 Régler la hauteur de la tige de selle

Une fois la hauteur souhaitée atteinte, resserrer bien fermement l'attache rapide

Velowatt



Attention : ne levez pas la tige au delà du repère d'insertion minimum.



- - 14

Velowatt

3 Gonflez les pneumatiques

La pression de gonflage est indiquée sur le flanc des pneus. Elle est exprimée en P.S.I ou en BAR (kgf / cm²)

Vos pneus d'origine sont en dimensions 700 x 40C

Veillez à toujours vous situer entre le seuil minimum et maximum préconisé, un pneu sous-gonflé crèvera plus facilement et un excès de gonflage provoquera un éclatement

Il faut les gonfler :

au minimum à 2,8 bars (40 PSI)

au maximum à 4,6 bars (65 PSI)

CONSEIL gonflez vos pneus au-delà de 4 bars pour réduire les chances de crevaison.

Les chambres à air de certains modèles de Grandville (selon pays ou version) sont pré-remplis avec un liquide auto-obturant (de couleur verte qui s'échappe légèrement de la valve lorsque vous dégonflez la chambre) en cas de crevaison ce liquide se répandra dans la chambre et obturera les petites crevaisons sur la bande de roulement (mais pas les vraies déchirures suite à vandalisme ou



pincement du pneu sur le flanc) , il vous faudra cependant regonfler le pneu avant de repartir.

4 **Charge autorisée**

Conformément à la nouvelle norme Européenne le poids total autorisé pour le cycliste et ses bagages est de 120 Kg, en accord avec la norme européenne.

Le poids total autorisé pour les bagages est de 25Kg.

5 **Mettre en route**

Pour mettre en route l'assistance moteur, il faut :

1- appuyer vers le bas le bouton du côté arrière droit de la batterie (bouton caché sous le cabochon plastique crème)

2 – appuyer sur le bouton rouge de commande du display de guidon (ON / OFF), votre tableau s'allume

3 - sélectionnez à votre préférence le niveau d'assistance électrique du moteur avec le bouton MODE :

Niveau **LOW** vitesse faible : 15 à 16 km/h

Niveau par défaut au démarrage

Niveau **MED** de 20 à 21 km/h environ

Niveau **HIGH** de 24 à 26 km/h environ

- - 16



Velowatt

A chaque pression de doigt sur le bouton MODE vous augmentez ou descendez dans les niveaux d'assistance durant votre conduite. En roulant, vous pouvez également couper le moteur (appui sur ON/OFF) et reprendre à tout moment l'assistance moteur par manœuvre inverse.



4- l'assistance au pédalage du moteur ne démarrera que lorsque l'utilisateur pédalera (après un tiers de tour de pédalier environ) . Cette assistance se coupe dès l'arrêt du pédalage ou lorsque la vitesse dépasse 25km/h.

- - 17

Velowatt

Velowatt

L'appui sur le bouton bleu LIGHT commande l'allumage des **feux AV et AR** simultanément. Les feux à diode électro luminescentes (LED) fonctionnent en 6 volt (norme vélo) et ils sont fournis par la marque Jos-Spanninga ou ses revendeurs. Feu avant modèle Micro FF Led, et feu arrière modèle Reflexlight RL 503.

A chaque arrêt momentané du vélo (feu tricolore , stop , repos) vous pouvez observer la **jauge de réservoir** en haut à droite du display : les 4 diodes électroluminescentes vont s'éteindre successivement de la droite vers la gauche, signal de la diminution de la réserve d'énergie électrique (**toute lecture en roulant sera erronée**)

Pour commander l'**ARRET du vae** :
Inversez la position du **bouton arrière de la batterie** qui passera du bas vers le **HAUT**

NB de nuit lorsque la batterie est trop vidée pour permettre l'alimentation du moteur, vous pouvez cependant rouler avec l'éclairage pour rentrer (la diode n°1 est alors en position clignotante)

- - 18

Velowatt

Dés immobilisation du VAE faites en sorte que le BOUTON de la BATTERIE reste en POSITION HAUTE (diode verte éteinte)

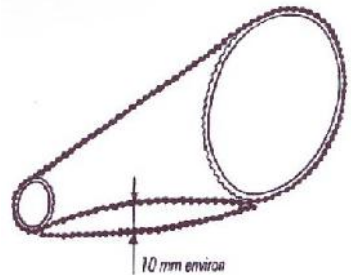
6 Entretien et Réglages

6.1 Lubrification

Utilisez de l'huile type vaseline pour les câbles et organes de transmission. Pour la chaîne, utilisez une huile spécifique. Immédiatement après le lavage, huilez les transmissions, biellettes et roulettes de dérailleur, manettes, leviers de freins, axes des étriers ainsi que la chaîne.

6.2 Tension de chaîne

Sur les VAE mono vitesse, une flèche d'environ 10mm est



- - 19



nécessaire.

Sur les VAE avec dérailleur arrière Shimano une flèche d'environ 10 mm est nécessaire lorsque la chaîne est sur le plus grand pignon.

Une chaîne trop tendue nuit au bon rendement, trop lâche elle risque de « sauter ».

Vous devrez retendre la chaîne régulièrement de la façon suivante : desserrez les écrous de chaque côté du cadre, déplacez la roue arrière jusqu'à la bonne tension de chaîne. Veillez à ce que la roue arrière reste parallèle au cadre. Resserrez les écrous avec un couple de serrage de 35 Nm (valables pour AV et AR)

6.3 *Dérailleur*

Le dérailleur permet de changer de vitesse en continuant à pédaler sans forcer et en actionnant la manette se trouvant sur le guidon jusqu'à ce que la chaîne soit placée sur le bon pignon. Si vous rencontrez

- - 20



Velowatt

des difficultés pour passer les vitesses, nous vous recommandons d'effectuer ou de faire effectuer un réglage du dérailleur.

Attention:

1. Ne jamais actionner les changements de vitesse à l'arrêt (risque de tension excessive des câbles ou de détérioration des gaines).

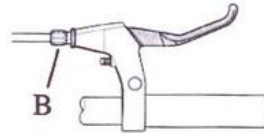
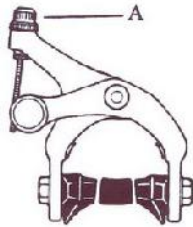
2. Il y a risque d'endommager le dérailleur si l'on déplace la bicyclette en arrière ou si l'on pédale en arrière



6.4 Tension du câble de frein avant

Commande gauche / Frein avant

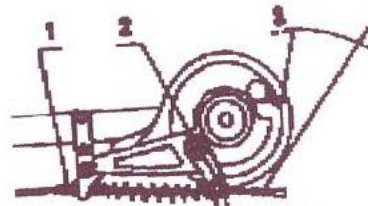
Agissez sur la vis de tension incorporée : soit à la mâchoire de frein (A) ; soit au levier de frein (B)



6.5 Tension du câble de frein arrière Commande droite / Frein arrière

Ajustez la vis de réglage pour obtenir le bon réglage (voir schéma). Si ce premier ajustement n'est pas suffisant, desserrez l'écrou à la base du câble de frein. Tendez ou détendez le câble jusqu'au bon réglage.

1. Vis de réglage
2. Ecrou à la base du câble de frein
3. Câble de frein



Attention : Utilisez le frein avant correctement pour vous arrêter en douceur et en toute sécurité. Afin de ne pas abuser du frein avant

et d'écarter tout risque de vous blesser, ne serrez pas trop fort ni brusquement le frein avant. Sinon, vous risquez de basculer en avant.

6.6 Réglage des patins de freins

- Alignez les patins avec la jante, Fig. A.
- Le patin doit être légèrement incliné en fonction du sens de rotation de la roue, Fig. B.
- La somme des espaces entre les patins et la jante doit être de 3 à 4mm, Fig. C.

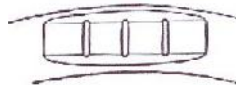


Fig. A

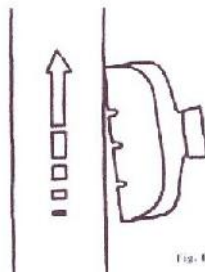


Fig. B

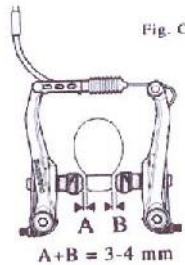


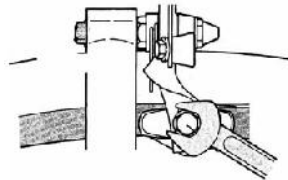
Fig. C

6.7 Remplacement des patins de freins

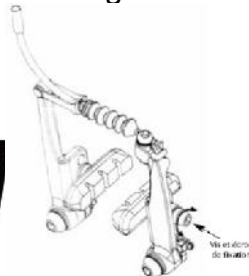
Pour conserver les performances de freinage conçues pour votre VAE, n'utilisez que des patins de freins d'origine. Tous nos vélos sont équipés de patins V-Brake noirs standard pour jantes à flancs polis.

Vérifiez l'usure des patins, sur chaque étrier. Il est impératif de changer systématiquement les deux patins en même temps.

Retirez les patins à remplacer en utilisant une clé pour dévisser l'écrou de fixation et la rondelle.



Si vos freins sont équipés de butées de réglage (stops), conservez-les pour les réutiliser au remontage.



6.8 Remplacement du câble de frein

Desserrez le serre câble de l'étrier de frein. Retirez l'ancien câble de sa gaine. Enfilez le nouveau câble dans sa gaine, passez le dans le trou de la butée de gaine de l'étrier de frein, puis introduisez le câble dans le serre câble. Affinez le réglage à l'aide de la molette de réglage du levier de frein.

NB si votre version comporte un **frein à disque avant**, vous trouverez les conseils pratiques pour son entretien à : <http://www.cyclowatt.com/home/5-velowatt-belleville.html>)

Le frein à disque mécanique pour la France est le modèle TEKTRONOVELA , conseils entretien et plaquettes ici : http://www.tektronovela.com/english/03_support/01_download.php?search=Novela

6.9 Vérification du freinage et des jantes

Avant chaque utilisation, vérifiez que :

- les freins avant et arrière sont en parfait état de fonctionnement.

- - 25

Velowatt

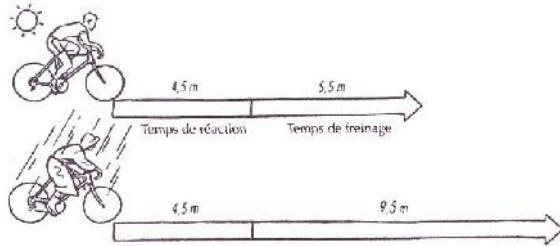
Tout patin ou câble endommagé (effiloché) doit être remplacé immédiatement

- les jantes sont bien nettoyées et qu'il n'y a aucun corps gras sur les surfaces de freinage, ce qui rendrait les freins inefficaces et représenterait un danger important
- les surfaces de freinage des jantes sont nettoyées régulièrement avec un dégraissant adapté.
- l'inspection visuelle de l'état des jantes est satisfaisante.
- Les possibilités d'usures et de frictions étant réelles, les jantes doivent être contrôlées régulièrement.

Attention : sur chaussée humide, la distance de freinage est augmentée de 40% par rapport aux chaussées sèches.

- Distance de freinage sur sol sec 10m
- Distance de freinage sur sol humide 14m

Velowatt



6.10 Nettoyage et entretien du vélo

Nettoyer avec un chiffon mouillé et laisser sécher le vélo avant utilisation. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de nettoyage sous pression afin de ne pas endommager les composants électriques.

Garer le vélo de préférence dans un endroit sec, à l'abri des intempéries lorsqu'il est inutilisé.

7 Couples de serrage

Pour rouler en toute sécurité en ville ou sur route, voici les couples de serrage recommandés pour les différentes parties du VAE :

- Potence / cintre : 10 Nm
- Potence / direction : 10 Nm
- Tige / selle : 10 Nm
- Collier / selle : 18 Nm
- Roue avant : 35 Nm

- - 27

Velowatt

- Roue arrière : 35 Nm
- Pédales : 40 Nm

8 Accessoires

Pour tout montage d'accessoires en toute sécurité, nous vous recommandons de faire appel à des professionnels. En cas de défaillance d'une ou plusieurs pièces, il est impératif de remettre la ou les pièces qui sont déjà calculées et adaptées pour le vélo.

9 Porte-bagages

Pour utiliser en toute sécurité le porte-bagages, il est indispensable de respecter les consignes suivantes :

- le porte-bagages supporte une charge maximale autorisée de 25kgs
- la charge maximale autorisée, cycliste plus bagages est de 120 kg (norme européenne)

- - 28

Velowatt

- il ne faut pas dépasser les charges maximales autorisées du porte-bagages et du VAE
- le couple de serrage des vis et des écrous du porte-bagages est compris entre 9 et 12 Nm
- les éléments de fixation doivent être vérifiés et serrés fréquemment
- il ne faut pas modifier ou remplacer le porte-bagages et ses éléments de fixation
- le porte-bagages n'est pas conçu pour tracter une remorque
- lorsque le porte-bagages est chargé, le comportement du VAE peut être modifié, notamment la conduite et le freinage
- les réflecteurs et les feux ne doivent pas être occultés par des bagages fixés dessus
- il faut répartir la charge entre les deux cotés du porte-bagages
- les bagages doivent être solidement arrimés au porte-bagages et il ne faut pas laisser

- - 29

Velowatt



pendre des courroies qui risqueraient d'être prises dans les roues

10 Informations de sécurité

Voici quelques règles pour rouler en toute sécurité en ville ou sur route:

- effectuer une vérification complète avant de partir
- si vous portez un casque, sachez qu'il doit être homologué
- roulez dans le sens de la circulation
- ne vous accrochez pas à un véhicule
- ne roulez pas de front avec un autre cycliste

Si vous roulez de nuit, l'éclairage est obligatoire et vous devez être visible par les autres véhicules.

- vérifiez l'état des réflecteurs/catadioptres
- utilisez l'éclairage avant et arrière du vélo qui est alimenté par la batterie du VAE

- - 30





- portez des vêtements réfléchissants

11 **Recommandations pour une conduite sûre**

Avant utilisation, vérifiez les points suivants : le bon fonctionnement des freins avant et arrière. Que les écrous des roues soient bien serrés. Que le système d'éclairage et de signalisation (avant et arrière) fonctionne. Que la tige de selle, la selle et la potence soient bien serrées. Que le timbre avertisseur fonctionne. Que toutes les fixations soient bien serrées. Pour plus de détails concernant ces points, se reporter aux chapitres correspondants.

12 **Garantie et enregistrement**

La garantie prend effet le jour de la date d'achat, portée sur votre facture, ou de sa livraison ou enlèvement si la date est certaine.

La Garantie Contractuelle ne s'applique qu'au matériel ayant fait l'objet d'une facture à l'en-tête de

- - 31





l'un des magasins distributeurs officiels de la marque VELOWATT.

Cette Garantie Contractuelle est distincte et ne fait pas obstacle à la Garantie Légale des vices cachés des articles 1641 et suivant du Code Civil, ni à la Garantie de Conformité au sens du Code de la consommation selon les Articles L. 211-4 à L. 211-.

Son objet n'est pas de se substituer aux obligations émises par la loi, règlement ou usage, à la charge des vendeurs ni aux responsabilités civiles, professionnelles, contractuelles ou délictuelles qui relèvent d'autres conventions et modalités d'assurances.

DUREE de la GARANTIE : Ce vélo bénéficie d'une garantie constructeur sur les pièces comme ci après :

2 ans pour le cadre, **2 ans** pour le moteur, **1 an** pour la batterie et **1 an** pour les autres pièces, pour une utilisation normale. La batterie au Lithium de 37v 10,4 Ah (mesurée selon un taux de décharge invariable en conditions de test usine) est garantie pour être en conformité à son descriptif technique et en aucun cas pour un kilométrage qui dépend de trop nombreux facteurs extérieurs (poids emporté, pente, vent,

- - 32





température extérieure, gonflage des pneumatiques, surface roulante, pression atmosphérique etc...)

La facture d'achat faisant foi, pensez à la conserver.

Le bénéfice de la garantie est subordonné à une vérification et entretien périodique par un utilisateur capable ou par un magasin spécialisé car un vélo à assistance électrique nécessite un entretien régulier notamment :

- Vérification du serrage des organes de sécurité (fourche, roue etc.)
- Lubrification et vérification de la tension de la chaîne
- Contrôle pression pneumatique
- Contrôle de tension câble de freins
- Contrôle du réglage du système assurant le passage des vitesses.
- Surveillance de la fermeture du compartiment électronique
- Surveillance du bon serrage des vis assurant l'étanchéité des lèvres du carter moteur contre la flasque opposée
- Surveillance de signes d'usure des jantes et de la bonne tension des rayons pour éviter une opération de dé voilage ultérieur

- - 33



Velowatt

Sont exclus de la Garantie :

- Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle
- Les dommages résultant de l'entretien et de l'usage non conforme aux prescriptions du constructeur ou d'une négligence
- Les pièces d'usure (pneumatiques, chambre à air, ampoules, câbles et gaines, patins de frein, chaîne, jante, rayons, roulements à bille et leurs cages, pignons...) et leur remplacement

- Les dommages consécutifs à un écrasement ou coupure des fils électriques du câble moteur avant leur point d'entrée à l'intérieur du moteur
- La batterie si vous omettez de faire au moins une charge complète mensuellement.
- Le VAE ayant fait l'objet de modifications en dehors des ateliers d'un point de vente agréé VÉLOWATT et sans notre accord expresse
- Le VAE avec des pièces d'origine remplacées par des pièces non agréées
- Les dommages résultant d'incendie, de la foudre, de la tempête, du vandalisme, de chocs à l'encontre du VAE , du transport non sécurisé
- D'une mauvaise utilisation en général et d'un stationnement extérieur encourageant la corrosion

- - 34

Velowatt

Velowatt

- D'une installation électrique non conforme pouvant endommager la batterie ou le chargeur
- D'un usage intensif comme il résulte à priori d'un usage professionnel ou de la location
- Les matériels revendus d'occasion
- Les frais de déplacement ou de transport
- Les opérations d'entretien.

Pour votre sécurité et pour continuer à bénéficier de la garantie, vous devez utiliser des pièces certifiées d'origine **VÉLOWATT**

Lors d'1 demande de prise en garantie ou pour toute pièce détachée auprès de votre vendeur vous devez **impérativement fournir** :

La **facture d'achat**

et le **numéro de série du VAE** qui se trouve sur la partie avant basse du cadre (à la rencontre de la partie haute de la fourche AV et du cadre) . Si ce numéro n'est pas fourni vous risquez une erreur d'approvisionnement sur la pièce détachée

- - 35

Velowatt



13 Pour un entretien ou en cas de panne, que faire ?

Pour un entretien courant sur les parties cycles traditionnelles, tout magasin spécialisé cycle pourra aux opérations d'entretien ou réparations courantes.

D'autres opérations relevant du moteur, de la batterie et des parties électriques et électroniques du système de propulsion seront uniquement traitées par un revendeur dûment habilité de la marque VELOWATT ou après avoir requis notre accord expresse.

ATTENTION à vos clefs

Votre VAE est livré avec 1 jeu de 2 clefs identiques

Ces clefs vous permettent de verrouiller la batterie sur votre vae.

Ne les perdez pas car il faudrait alors changer l'ensemble clef et barillet.

- - 36





ATTENTION
pour ne pas vous mettre en danger :

**vous ne devez jamais intervenir à
l'intérieur d'une batterie Lithium**

- - 37

